

Coordinateur de centres de vacances (484)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous possédez le brevet d'animateur-animateur de centres de vacances? Et si vous deveniez maintenant coordinateur-coordinateur?

Objectif et Contenu

Objectif	Cette formation à pour but de : préciser sa conception de la direction ; élaborer un projet pédagogique en cohérence avec un projet éducatif ; assumer la fonction de gestionnaire, de responsable administratif-ve, de formateur-formatrice d'animateurs-animateur et coordonner l'équipe éducative ; se concerter avec les différents partenaires : familles, personnels, pouvoirs organisateurs.
Programme	Cette formation comporte deux étapes à réaliser en 3 ans maximum : <ul style="list-style-type: none"> • <u>1ère étape :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à 4 weekends de formation sur le rôle de coordinateur, ainsi qu'une préparation de la formation pratique en passant par la gestion du travail en équipe. - Réaliser minimum 75 heures consécutives en séjour ou en plaine de vacances agréé par l'O.N.E. et supervisé par un coordinateur breveté. - Formation complémentaire : analyse de la formation pratique et approfondissement des connaissances. • <u>2ème étape: approfondissement:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à 4 weekends de formation pour renforcer les acquis de la formation de base, exercer la fonction de formation auprès des animateurs de son équipe et envisager les modes de direction qui permettent un fonctionnement participatif et démocratique. - Réaliser minimum 75 heures consécutives en séjour ou en plaine de vacances agréé par l'O.N.E. en tant que coordinateur à part entière. - Evaluation du parcours de formation et perspectives.
Certification(s) visée(s)	Brevet de coordinateur de centres de vacances homologué par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Type de formation	Associatif
Organisation	
Durée	8 weekends + 150h de pratique professionnelle

Horaire en journée les dates des weekends de formation sont disponibles sur [le site internet de l'organisme](http://www.cemea.be/Formation-de-coordonateurs,28) (<http://www.cemea.be/Formation-de-coordonateurs,28>)

Début février 2021 / Une fois par an:

Coût 672 euros - Coût réduit 584 euros -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Avoir au moins 18 ans. - être titulaire du brevet d'animateur-animatrice de centres de vacances ;
- pouvoir justifier une expérience pratique d'au moins 100 h en tant qu'animateur-animatrice breveté-e dans les 2 ans qui précèdent le début de la formation.

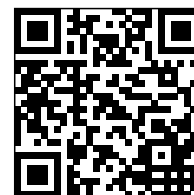
Intéressé(e) ?

Que faire Pour plus d'informations vous pouvez envoyer un e-mail à :
formation-animation@cemea.be.
Inscriptions sur le [site internet de l'organisme](http://www.cemea.be/Inscription-action?idaction=4559&retour=1). (<http://www.cemea.be/Inscription-action?idaction=4559&retour=1>)

Remarques

Attention: les cours sont organisés à Wépion

Retrouvez cette formation sur
<https://www.dorifor.be/formation/coordonateur-de-centres-de-vacances-484.html>



CEMEA - Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation actives de Bruxelles-Brabant

Avenue de la Porte de Hal 39 - Bte 3 - 1060 Saint-Gilles
02 543 05 95
bruxelles@cemea.be - <http://www.cemea.be>